

Variabilité des zones de pêche en lagune Ebrié dans le secteur d'Abobo-Doumé

[Variability of fishing areas in the lagoon Ebrié to Abobo-Doumé]

Narcisse ABOYA¹, Koffi Mouroufié KOUMAN², and Gonkanou Marius ZRAN¹

¹Docteur en Géographie, Maître-assistant,
Université Félix Houphouët-Boigny,
Abidjan, Côte d'Ivoire

²Docteur en Géographie, Maître-assistant,
École Normale Supérieure,
Abidjan, Côte d'Ivoire

Copyright © 2017 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: This study carried out on the lagoon near Abobodoumé has the aim to map the fishing areas of the fish. The main question is : what is each fishing area identified by the fishermen ? the results obtained show that the fishermen fish in this locality are all foreigners, Ghanaians, Beninese and Nigerians living in perfect harmony. The fishing areas are in part the result of the techniques of the players, the gear they use and the fishing seasons. But there is also the influence of the anthropogenic pollution, dredge the sea sand and the proximity of the port area. In order to obtain the above-mentioned results, a methodology that consisted of a literature search and on the internet, but also the research of primary data was the need to go out into the field. Specifically, we have, with the help of an interview guide interviewed the actors of the fishery. At times, we have used instruments for measuring gear such as canoes and nets. We also exchanged with the port authorities and agencies in charge of monitoring the water quality.

KEYWORDS: lagoon Ebrié, Abobodoumé, fishing, cartography, fish.

RÉSUMÉ: Cette étude menée en lagune ébrié à Abobodoumé, sur les zones de pêche a pour objectif de cartographier les zones de pêche du poisson. L'interrogation principale est : comment les pêcheurs définissent-ils chaque zone de pêche ? Les résultats obtenus montrent que ceux-ci sont tous des étrangers Ghanéens, Béninois et Nigériens qui vivent en parfaite harmonie. Les aires de pêche sont en partie le résultat des techniques de pêche, des filets, des pirogues et des saisons de pêche. Mais il y a également l'influence de la pollution anthropique, la drague du sable marin et la proximité de la zone portuaire. Pour obtenir les résultats susmentionnés, une méthodologie qui intègre la recherche documentaire et sur internet, mais également, la recherche de données primaires nécessitant de faire le terrain. Concrètement, nous avons, à l'aide d'un guide d'entretien interviewé les acteurs de la pêche. Des fois, nous avons utilisé des instruments de mesure pour mesurer les engins comme les pirogues et les filets. L'utilisation d'une carte de la lagune a permis aux pêcheurs d'indiquer les zones de pêche. Nous avons également échangé avec des autorités du port et des agences chargées de surveiller la qualité de l'eau.

MOTS-CLEFS: lagune Ébrié, Abobodoumé, pêche, cartographie, poisson.

1 INTRODUCTION

Abobodoumé est l'un des nombreux villages intégrés à la ville d'Abidjan. Village ébrié rattaché administrativement à la commune de Yopougon (figure 1), il est situé sur les rives de la lagune qui porte le même nom.

La lagune Ébrié se trouve dans la région Sud de la Côte d'Ivoire. La façade d'Abidjan est celle qui fait l'objet d'étude. Ses principales caractéristiques sont : elle couvre une superficie de 566 km, s'étire sur 140 km de long entre 3°40' et 4°50' de longitude Ouest. Sa largeur est estimée à 7 km et son volume d'eau moyen avoisine 2,7.10³ m³ pour une profondeur moyenne de 4,8 m (Varlet, 1978). Elle se compose d'un bassin central (occupé par le port d'Abidjan), d'un chenal central Est et d'un chenal central Ouest. Elle présente également de nombreuses baies et chenaux de faibles profondeurs (entre 4 et 6 m environ) débouchant parfois sur des fosses de 20 m de profondeur.

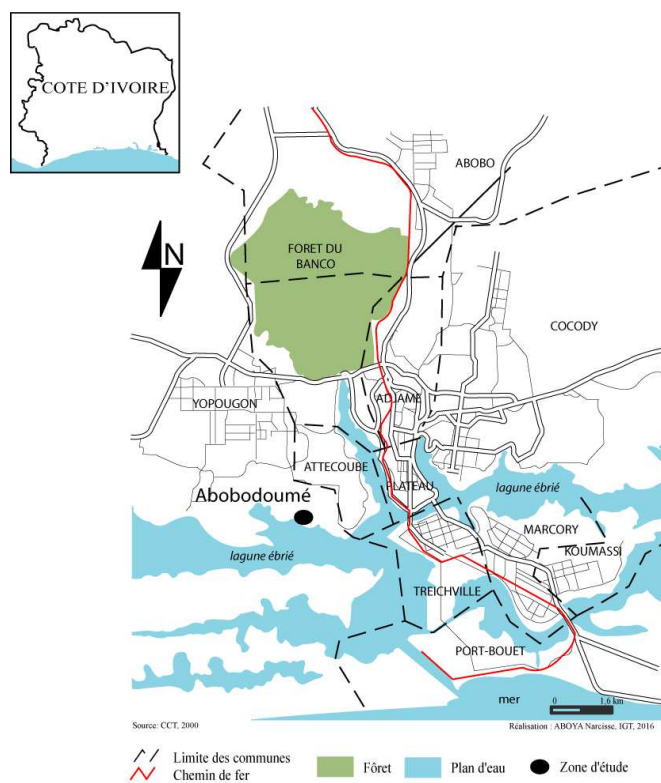


Fig. 1: Présentation de l'espace de l'étude

La littérature sur l'activité de la pêche en Côte d'Ivoire est orientée sur les aspects de la production et du profil socio-économique des acteurs, s'intéresse peu à l'espace de production. La présente étude met un focus sur les zones de production, afin de présenter une cartographie simple et efficace de l'ensemble des espaces de pêche d'une communauté de pêcheurs d'Abobodoumé, un village bordier de la lagune ébrié à Abidjan. Les écrits sur les espaces de pêche sont relativement anciens. Les chercheurs du Centre de Recherche en Océanologie, Caverivière et Marcille (1978), Bouberi (1980) écrivaient que l'essentiel de la production sardinière est fourni par les secteurs de capture de Grand-Bassam, de Fresco et de San-Pedro contribuant à environ 90% de la production totale, sur la période de 1966 à 1990. La pêche démersale se déroule à l'intérieur de 20 secteurs distincts de 5 zones longitudinales : Grand-Bassam, Jacquerville, Fresco, San Pedro, Tabou et 4 zones bathymétriques : 0-20 m, 21-50 m, 51-100 m. La pêche pélagique côtière, s'effectue dans les secteurs de Grand-Bassam, de Jacquerville, de Fresco et de San Pedro (Anoh, 1994). En ce qui concerne la lagune Ebrié, Durand (1982) la divisait en six secteurs, eux-mêmes fragmentés en 5 ou 8 zones, en fonction de la proximité ou de l'éloignement de la mer.

Aujourd'hui, la pratique de la pêche dans la zone d'Abobodoumé est importante. Elle se repartie en fonction du type d'embarcation et de la détermination des pêcheurs. Cependant, cette pêche est confinée à certains lieux de la lagune. Les interrogations qui découlent de ce constat sont comment les pêcheurs localisent-ils les espaces de pêche en lagune ? Existe-t-il des restrictions à l'exploitation de toute la surface de la lagune ?

2 MÉTHODE

Plusieurs méthodes ont servi à l'acquisition et à l'exploitation des données. Les cartes bathymétriques de la lagune ont été présentées aux acteurs pour localiser approximativement les lieux de pêche. Par la suite, un GPS embarqué sur une pirogue à différents moments de la journée a permis de positionner des points de pêche à l'effet de dégager des surfaces de pêche. Cette approche utilisée est valable pour tous les acteurs exploitant cette portion de la lagune (pêcheurs de poissons, crustacés...). La pollution des eaux, le domaine portuaire sur la lagune où la pêche est potentiellement impossible ont été repérées par des observations directes et des photographies. Les pratiques de pêche, les types de pêches, la concurrence spatiale des autres activités ont été examinés par l'administration d'un questionnaire à 37 pêcheurs. Des discussions de groupes ont été organisées afin de compléter les informations obtenues à partir du questionnaire de l'enquête. Les pêcheurs de poissons constituent le groupe des étrangers, notamment des Béninois et des Nigériens. Nous avons fait le choix de l'échantillon en fonction de chacune des communautés, parce que chacune d'elle possède des us et coutumes importés depuis leur pays d'origine. Concernant les premiers les Béninois sont réputés pour la pêche à l'épervier. Ils sont au nombre de 25 et leur âge varie entre 20 et 50 ans. Les Nigériens au nombre de 12, pratiquent tous la pêche au filet maillant droit. Leur moyenne d'âge est de 37 ans.

3 GÉNÉRALITÉ SUR LA PÊCHE À ABOBODOUMÉ

3.1 LES ACTEURS DE LA PÊCHE À ABOBODOUMÉ

Les enquêtes ont permis d'identifier 4 catégories d'acteurs, notamment les pêcheurs ivoiriens, ghanéens, béninois et nigériens. Les Ghanéens sont en terme de nombre les plus nombreux. La production halieutique sur la façade lagunaire à Abobodoumé se subdivise en une production de poissons et une autre de crustacés. C'est la première citée qui fait l'objet de l'étude. Les pêcheurs béninois qui pratiquent la pêche à l'épervier sont 25. Ils partagent huit pirogues non motorisées pour exercer leur activité. Quant aux Nigériens, peu nombreux, ils disposent de 4 pirogues pour chacun d'eux. Ils pratiquent la pêche au filet maillant droit. Les activités de ces deux communautés se déroulent très proche de leur lieu d'habitation.

Les pêcheurs Ghanéens sont recensés à 200 personnes qui vivent à Ossibissa sur l'île Boulaye. Le tableau 1 fait le point des acteurs de la pêche à Abobodoumé.

Tableau 1 : recensement des pêcheurs par nationalité

Nationalité	Effectif	Proportion (%)
Ghanéenne	1 040	96
Nigérienne	4	0
Béninoise	12	1
Ivoirienne	30	3
Total	1 086	100

Source : enquête personnelle 2015

Selon les résultats de recensement effectué et résumé dans le tableau 1, la pêche artisanale à Abobodoumé est dominée par les communautés étrangères. Les ghanéens occupent la première place avec 96% des pêcheurs et suivis des ivoiriens avec 3%. Les béninois occupent la troisième place avec 1%. La part des Nigériens dans la pêche à Abobodoumé est insignifiante. Chaque communauté utilise un type d'engins ou d'embarcations pour la pêche qui lui est caractéristique.

3.2 LES PIROGUES NON-MOTORIZÉES : MOYENS DE PÊCHE DE PRÉDILECTION

La pêche sur la lagune ébrié utilise de petites pirogues à la pagaie construites essentiellement d'association de planches. Au cours de l'enquête nous en avons identifié deux types ; la première variante est relativement de petites tailles, mesurant entre 4 et 6 mètres de long. La profondeur de la pirogue avoisine 30 centimètres. La coque de l'embarcation est d'une simplicité, parfois identifiée par des écritures. L'épaisseur de la coque est d'environ 5 centimètres où les jointures sont renforcées avec une couche de caoutchouc pour éviter l'infiltration de l'eau. L'intérieur de cette embarcation artisanale est d'un seul tenant. Souvent il y a deux à six planches transversales qui servent de siège au pêcheur lors de la pêche (photo 1).



Photo 1 : Vue de petites pirogues de pêche à Abobodoumé (Aboya, 2015)

La seconde catégorie d'embarcations est sensiblement plus longue que les précédentes décrites, car leur longueur varie entre 6 et 8 mètres pour une profondeur d'à peine 30 centimètres. Le plus souvent cet engin est constitué de deux parties ; la première au contact de l'eau est taillée dans un tronc d'arbre, surmontée par des planches qui forment la seconde partie. L'intérieur n'est pas compartimenté et, est parfois traversé par des planches. Cette variante de pirogue appartenant à la communauté Ghanéenne.

3.3 TYPOLOGIE DES FILETS DE PÊCHE

a. L'engin de capture : filet maillant droit

C'est un filet qui se pose de façon latérale par rapport au courant de l'eau. Les mailles des filets sont diverses selon le type de poissons recherchés. Cette technique de pêche est utilisée surtout dans la capture de gros poissons. Il faut noter que les filets maillants présentent une très grande diversité par leur maille comprise entre 45 et 350 mm. Chaque filet maillant vise une espèce ou un groupe d'espèces de poissons. On distingue le filet maillant de surface (70-250 mm) et le filet maillant de fond dont la chute ne dépasse pas les douze mètres de profondeur et son action est exclusivement destinée à la lagune.

b. L'engin de capture : épervier

La petite pirogue est celle utilisée pour la pêche à l'épervier. Cet engin de pêche se pratique exclusivement en lagune proche de la berge. L'épervier est un engin de pêche de forme circulaire, composé d'un filet, qui a à ses extrémités des plombs permettant son immersion. Il présente une grande diversité par leur maille qui varie de 2 à 5 doigts. Le rayon varie entre 6 et 7 mètres. Les éperviers sont des engins actifs, le pêcheur repère la cible avant de jeter son épervier qui se déploie dans l'air et vient coiffer le banc de poissons. La sortie de pêche peut être réalisée à pieds depuis la rive ou dans l'eau jusqu'à la taille ou encore à partir de la pirogue. Tous ces engins et techniques permettent de décrire des zones de pêche en lagune ébrié.

4 LES AIRES DE DISTRIBUTION DE LA PÊCHE À ABOBODOUMÉ

4.1 LES ZONES DE PRODUCTION SAISONNIÈRE

Les espaces de pêche lagunaire à Abobodoumé évoluent selon les changements des saisons tout au long de l'année. Ces variations correspondent à la période pendant laquelle les poissons se déplacent soient pour se nourrir, soient pour se reproduire. La figure 2 délimite les zones propices à la pêche pendant les variations saisonnières de l'année.

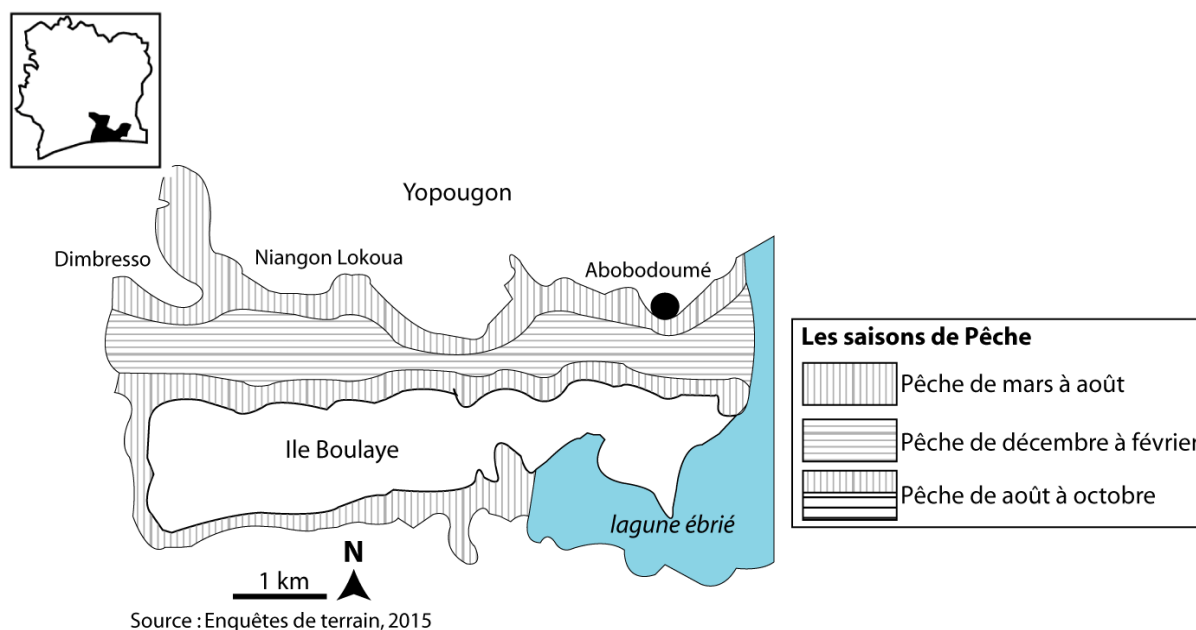


Fig. 2: Les zones de pêche caractéristiques du changement de saisons

Les informations recueillies lors des enquêtes confirmées par et les données dans la documentation ont contribué à la réalisation de la figure 2. On distingue trois principaux secteurs où la pêche se pratique régulièrement.

Pendant la saison des pluies, de mars à août, à la faveur des eaux de ruissèlement du continent la lagune prend la couleur rougeâtre dû aux débris qu'elle reçoit. La pêche se déroule préférentiellement à une dizaine de mètres au large pour une profondeur de 8 mètres. Les prises de poissons à cette période de l'année sont abondantes. Cet espace de la lagune ébrié représente en réalité une zone de frayère, où les poissons déposent leurs larves afin d'être fécondées. (Manuel des pêches maritimes tropicales, 1974). Dans cet espace, les pêcheurs utilisent des filets de mailles à trois doigts. Ils permettent de capturer essentiellement la carpe blanche abondante à cette période de l'année.

A partir du mois de décembre, en début de saison sèche, la lagune n'est plus alimentée par le fleuve Comoé. La mer pénètre la lagune ébrié (Durand et Chantraine, 1982), avec la migration de grosses espèces de poisson tels que le capitaine et le thon. L'activité s'exerce en ce moment au milieu de la lagune où les poissons de profondeur venus de la mer préfèrent circuler. Les filets de grandes mailles adaptés à la capture de de grosses pièces de poisson sont utilisés par les pêcheurs. A contrario, la prise de petits poissons se fait à l'aide de filet à petites mailles.

Entre août et octobre, les eaux venues des rivières voisines, particulièrement de Grand-Bassam rendent blanchâtre la lagune (Durand et Skubich, 1982). Pendant ce cycle qui part de fin août à octobre, la pêche se pratique sur toute la surface lagunaire au moyen de filet à quatre doigts entre les mailles.

4.2 LES ZONES DES ENGINES DE CAPTURE

Les filets éperviers et filets maillants droits sont les deux engins qui définissent deux techniques distinctes utilisées par les communautés de pêcheurs à Abobodoumé. Chaque engin occupe un espace bien marqué sur la lagune ébrié, ce qui fait dire qu'il existe une cartographie des zones de pêche liée à l'outil de travail des pêcheurs comme représenté sur la figure 3.

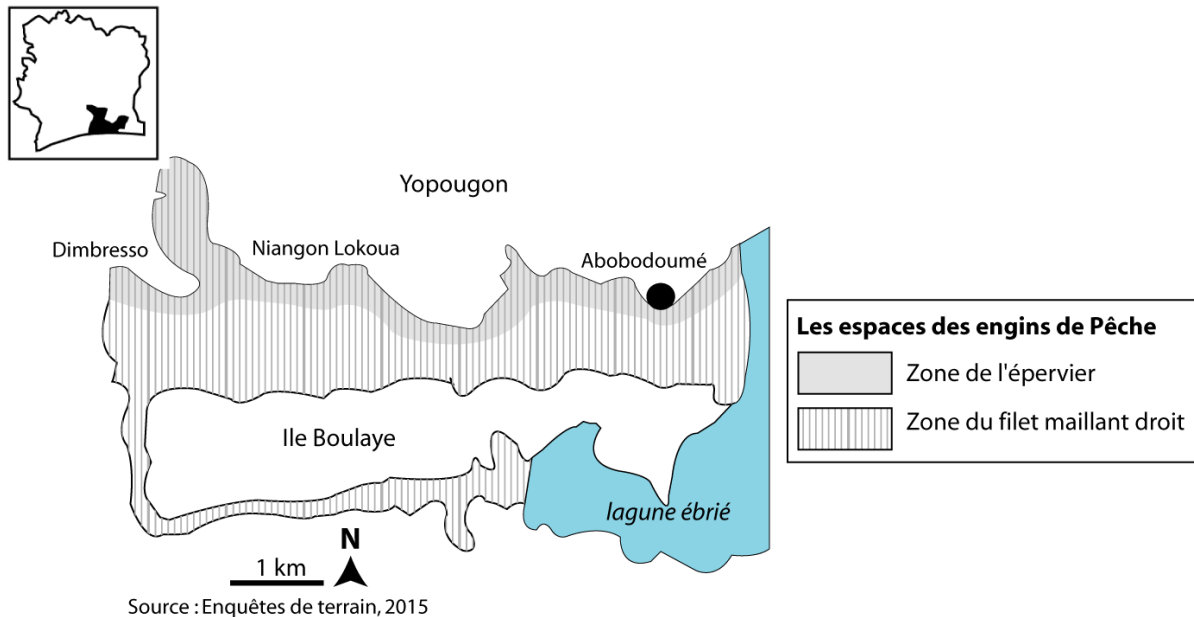


Figure 3: Occupation spatiale des types de filet en lagune ébrié

En fonction du type de filet et de la technique, on distingue deux bandes de zone de pêche comme défini sur la figure 3. Il s'agit de l'espace couvert par l'engin de pêche appelé épervier et celui du filet maillant droit coulissant. **La zone de l'épervier** est confinée près de la berge. L'essentiel de l'activité liée à cet engin se déroule dans les périmètres immédiats au village d'Abobodoumé, car les pêcheurs Béninois qui utilisent cet engin vivent tous dans le village. Leurs pirogues non motorisées ne permettent pas pêcher plus loin en lagune, en plus, les moyens de conservation du poisson comme la glace ne sont pas utilisés lors des parties de pêche.

En ce qui concerne **le filet maillant droit coulissant**, il est utilisé par les Nigériens d'Abobodoumé et les Ghanéens du village de l'Ile Boulaye. Selon la figure 3, les pêcheurs qui utilisent cet engin exploite presque toute la surface de la portion lagunaire étudiée, contrairement au premier engin ci-dessus. Ces engins sont embarqués dans des pirogues de grandes tailles circulant sur presque toute la lagune. Très souvent, les pêcheurs embarquent de la glace lorsqu'ils passent plus de 2 jours sur l'eau, afin de conserver le poisson le plus longtemps possible.

5 DISCUSSION ET CONCLUSION

Les principaux facteurs limitant à la dynamique des aires de pêche sont la proximité de la zone portuaire, la faible autonomie des embarcations, la pollution et l'activité de dragage du fond lagunaire.

La pêche est strictement interdite dans la zone portuaire en raison du trafic intense qu'enregistre le port autonome d'Abidjan. En principe, toute personne qui est prise dans les eaux lagunaires du port sans autorisation est sanctionnée.

La vétusté des embarcations, doublé de la pagaie comme seul moyen de faire avancer les pirogues ne leur favorisent pas un long rayon d'action. La pollution très avancée de la lagune Ébrié est également une contrainte pour les pêcheurs. Actuellement, la baie de Cocody est déconseillée à la pêche parce que les poissons pêchés à cet endroit constituent pour la consommation des hommes un danger de santé publique. Les besoins immobiliers entraînent un développement sur tout le pourtour de la lagune ébrié des entreprises de dragage de sable lagunaire. Cela a pour corolaire non seulement, d'empêcher la pêche en ces endroits où s'implante la drague, mais également, la drague sort tout ce qui est dans l'eau ; y compris les alevins, les larves et œufs des poissons. Comme conséquence, elle freine l'élan de reproduction rapide des poissons, d'où l'une des causes de la disparition de certaines espèces de poisson dans la lagune.

Retenons enfin que la pêche sur la façade lagunaire d'Abobodoumé est largement dominée par les étrangers Ghanéens, Béninois et Nigériens. En fonction de l'origine du pêcheur, une technique spécifique est employée décrivant de facto un espace de pêche. De même, les saisons marquent les aires de pêche en fonction de leur changement durant l'année. Lorsqu'il pleut, les fleuves sont les principales sources d'affluence de la lagune et permet une pêche proche du rivage. À l'inverse, en période de sécheresse, c'est la mer qui transporte des poissons de pièces relativement grosses dans la lagune, qui, eux, occupent le milieu de cette eau, définissant des zones de pêche plus profondes. Dans un cas ou dans l'autre, la pêche ne

franchit pas les limites de la zone portuaire d'Abidjan et la contrainte liée à l'autonomie des embarcations contraignent les pêcheurs à se cantonner dans la périphérie à leur zone de vie.

Cet exercice mener sur le poisson en lagune pourrait s'étendre à la mer et sur d'autres ressources halieutiques.

RÉFÉRENCES

- [1] ANOH (K.P.), "Contribution à l'étude du réseau de distribution des ressources halieutiques maritimes en Côte d'Ivoire". Thèse de Doctorat de 3ème cycle de géographie, option Géographie des Mers et exploitation des Océans, *Université Nationale de Côte d'Ivoire, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Département de géographie* 323p. + annexes, 1994.
- [2] BOUBERI (D.), HIE DARE (J-P.), KONAN (S.), "Pêche artisanale maritime en Côte d'Ivoire", *ORSTOM, France*, 10p, 1983.
- [3] CAVERIVIERE, A. et J. MARCILLE, "La pêche industrielle en Côte d'Ivoire". *Pêche Marit., Arch. Sci. Cent. Rech. Océanogr., Abidjan, ORSTOM* 57 p, 1978.
- [4] CAVERIVIERE, A. et C. CHAMPAGNAT, *Résultats des chalutages*. Arch. Sci. Cent. Rech. Océanogr., Abidjan, ORSTOM, 4(1) : 118 p, 1978
- [5] DURAND (J.R.) et GUIRAL (D.), "Hydroclimat et hydrochimie. Dans Environnement et ressources aquatiques de Côte d'Ivoire : Les milieux lagunaires". *Tome 2. ORSTOM*, pp59-90, 1994.
- [6] DURANUD (J.R.) et CHANTRAIN (J.M.), "L'environnement climatique des lagunes ivoiriennes". *Rev. Hydrobiol. trop.* 15(2) : 85 p. 1982.
- [7] DURANUD (J.R.) et CHANTRAIN (J.M.), 1982 : L'environnement climatique des lagunes ivoiriennes. *Rev. Hydrobiol. trop.* 15(2): 85 p.
- [8] *MANUEL des pêches maritimes tropicales, : Tome 1*, République française, ministère de la coopération, 447p. 1974.
- [9] VARLET (F.), "*Le régime de la lagune Ebrié (Côte d'Ivoire) : traits physiques essentiels*", cahier de ORSTOM, Paris, p231. 1978.
- [10] VARLET (F.), "Régime de l'Atlantique près d'Abidjan, Études Éburnéennes", *cahier de ORSTOM, Sér. Océanogr., Vol. 7.* 83p. 1978.